

FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3500
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600
fasken.com

Le 25 août 2020
N° de dossier.: 115805.00216/10887

André Turmel
Direct +1 514 397 5141
aturmel@fasken.com

PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, place Victoria – 2e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Comparution de la FCEI
DEMANDE DE RÉVISION DE LA DÉCISION D-2020-095 ET DEMANDE
D'URGENCE DE SURSIS D'EXÉCUTION DE LA DÉCISION D-2020-095 (R-
4041-2018)
Dossier : R-4130-2020**

Chère consœur,

La FCEI a pris connaissance de la demande de la Régie de l'énergie du 14 août 2020.

Vous trouverez donc ci-joint la comparution du soussigné au présent dossier au nom de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI).

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.



André Turmel

AT/lid
p. j.

